COMMISSION DEPARTEMENTALE



GYMNASTIQUE

Strasbourg le, 07 mars 2019

Madame, Monsieur les Présidents

Entraîneurs et Juges

Afin de pallier à toutes les remarques après une compétition, je me permets de vous rappeler quelques consignes.

Pour faire tourner une compétition nous avons besoin que le cota des juges demandés soit impérativement respectés.

Les vidéos prisent par les parents ou entraîneurs ne sont pas recevables.

Nous allons appliquer dorénavant tous les règlements à la lettre.

Recyclage Juge :

* Il est obligatoire à chaque saison dans les Comités Départementaux et Comités Régionaux.
* Pour la fin de cette saison, nous acceptons exceptionnellement les juges recyclés en 2017/2018.
* Sans recyclage sur le 6ème degré et sans jugement durant 2 saisons, le juge redeviendra Juge 2ème échelon. Afin de récupérer son niveau, il devra repasser l’examen de Juge 6ème degré.
* Sans recyclage sur le Libre et sans jugement durant deux saisons, le juge redeviendra Juge 6ème degré. Afin de récupérer son niveau, il devra repasser l’examen de Juge Libre.

A défaut il/elle ne sera pas retenu et l’inscription quant à elle sera refusée.

En cas de réclamation veuillez-vous adresser au responsable juge avec un dépôt de chèque de 15.00 euros, il sera rendu si la réclamation est justifiée. En cas de difficultés veuillez-vous adresser au responsable de la compétition.

Les décisions prisent par le ou la responsable de la compétition ne sont pas à discuter.

Nous n’acceptons plus de juges par demi-journée (sauf si les clubs fournissent deux juges en binôme sur la mi-journée et au même agrès et ce binôme ne comptera que pour un seul juge dans le quota journalier).

Tout juge doit être présent sur la journée (même pour une seule fille ou une seule équipe, ou si par malheur la gymnaste se blesse et ne participe pas).

Pour toutes les compétitions à venir, le nombre de filles ou d’équipe sera en fonction du nombre de juge que l’association va inscrire (la commission se réserve le droit de supprimer des équipes ou des filles si ces quotas ne sont pas respectés).

Si vous présentez 1 ou plusieurs gyms au 6eme degré il faudra minimum 1 juge RL ou R6

Si vous présentez 1 ou plusieurs gyms au 5eme degré il faudra minimum 1 juge RL ou R6

Si vous présentez 1 ou plusieurs gyms au 3, 4eme degré il faudra minimum 1 juge R6 ou D2

Si vous présentez 1 ou plusieurs gyms au 1, 2eme degré il faudra minimum 1 juge D2 ou D1

Pour les équipes ce sera la même demande.

**Petit rappel** : toutes les questions ou demandes sont à adresser à la commission ou à un des membres de la commission.

Nous vous rappelons que les élections de la commission auront lieu en 2020. Pour l’heure et au vu des réflexions émises après chaque compétitions bon nombre de nos places risquent d’être vacantes …. !.

Nous sommes tous des bénévoles dans nos associations, ce n’est pas toujours facile, alors si vous avez le goût des responsabilités ou si vous voulez nous rejoindre à la commission départementale VOUS êtes les bienvenus.

 Pour la commission

 Pierre DIEBOLD